



ÉDITORIAL

Nous formulons le vœu pour qu'au plus tôt dans cette nouvelle année nous puissions retrouver tous, notre liberté de mouvement, notre confiance dans l'avenir et le plaisir de vivre ensemble.

Nous formons des vœux pour que notre association continue à œuvrer pour la Défense et la Protection de l'Environnement, pour le Mieux Vivre et Travailler sur la Commune. Ceci pour la quarante et unième année, dans le respect des cadres légaux et règlementaires.

Nous nous efforcerons d'avoir des propos justes en exerçant notre droit de vigilance, en partageant nos points de vue, en défendant nos convictions.

Nous souhaitons être entendus pour que notre indépendance et quelque fois notre âpreté au combat des idées soient comprises et acceptées.

Et par-dessus tout, en ce début d'année, nous adressons à tous nos lecteurs, adhérents, sympathisants, soutiens, nos plus sincères vœux de santé et de bonheur. Bonne année 2021 !

(Bureau de CODEPPI)

Nouvelles des associations proches de CODEPPI

CEBA (Coordination Environnementale du Bassin d'Arcachon) pose la question du surplus de recettes que la Commune et l'État auront perçu jusqu'en 2026 par la perception de quelques 500 à 600 corps morts annuels non autorisés. Elle propose que ces fonds soient consacrés à des projets environnementaux. État et Commune on été interpellés.

Arc'eau – Gestion de l'eau à la COBAN. Dans le cadre du transfert de la gestion de l'eau des huit communes à la COBAN, ARC'eau a attiré l'attention des élus sur la nécessité de se prononcer sur une dossier mieux étayé pour choisir entre Régie ou Délégation de services mais aussi d'appréhender la gestion de la ressource et l'optimisation de la consommation.

Gujan Mestras Environnement – Avec ténacité, les requêtes adressées aux différentes instances et concernant l'Espace Naturel Sensible du Teich, portent leurs fruits : enlèvement des arbres couchés dans la Leyre, panneaux de sensibilisation auprès du public pour le Risque Incendie, enlèvements de déchets issus d'une ancienne décharge.

ASPLCF (Sauvegarde de la Presqu'île de LCF) et Collectif Cœur du Ferret. Sollicité par ces deux associations CODEPPI a participé et soutenu leurs requêtes relatives à l'aménagement de l'espace Anouilh à Bélisaire et la confirmation en tant qu'espace public communal de la Rue de la plage.

COmité de Défense et Protection de la Presqu'Île de LEGE CAP FERRET

Président : Gilbert BAURIN

Vice-présidents: Jean-Pierre CAMUT
et Jean-Marie PICOT

Trésorier : Jean-Pierre CAMUT

Secrétaire: Françoise PINGUET

Communication : Virginie SURTEES

Archiviste : Guy CASTAIGNEDE

Pour nous contacter :

LEGE :

V.Surtees

CLAOUEY / LE FOUR :

F Pinguet 0556030880

LES JACQUETS / PIQUEY

G Baurin 0603822952

PIRAILLAN / LE CANON :

JP Camut 0608516561

L'HERBE/ LA VIGNE / CAP FERRET

JM Picot (prov.) 0670706072

LETTRE d'INFORMATION TRIMESTRIELLE et NUMÉRIQUE

N° 14 janvier 2021

RNA : W3300117



Dès maintenant retrouvez nous sur Facebook , page ASSOCIATION CODEPPI LEGE CAP FERRET, lien :
<https://www.facebook.com/Association-CODEPPI-Lege-Cap-Ferret-1236041746546311/>



Reparlons des MÉGOTS !

En 2018 les élus du Conseil Municipal des Jeunes avaient mis en œuvre une opération de collecte des mégots avec la création d'une petite boîte bleue servant de petit cendrier portable, très fonctionnel. La Mairie avait alors instauré à titre expérimental l'interdiction de fumer sur une plage de la Presqu'île.

Initiative constructive. Mais que s'est-il passé depuis ? Apparemment pas grand-chose car il y a toujours autant de mégots sur les plages.

On peut regretter que cette initiative n'ait pas été prolongée pour lutter contre ce comportement qui fait que nos plages sont souillées par ces mégots.

Notre commune était précurseur, depuis d'autres en ont fait un item dans la lutte contre les incivilités.

D'autant plus qu'aujourd'hui on sait recycler les mégots. Actuellement une start-up bordelaise, EcoMégot, les récupère et les envoie en Bretagne pour être recyclés et transformés.

EcoMégot peut accompagner une municipalité pour mettre en place de l'information, de la collecte, etc. Nous aussi, nous voulons comme à Arcachon, que notre commune reparte au combat!

(F. PINGUET, secrétaire)

Ainsi va la commune (Bureau de CODEPPI)

On aime bien 😊

- ⇒ La pratique de **l'hivernation de bateau sur cale ou sur remorque sur l'espace public** (trottoirs par exemple) qui semble moins importante en ce début d'hiver que les années précédentes.
- ⇒ La mise en ligne par la commune de **l'Agenda 21**. Ce document conforte un certain nombre d'orientations en matière de respect de l'environnement. (page 5 : Application du Plan de Prévention du Risque Incendie. L'annonce d'une finalisation du PPRIF ?)
- ⇒ CODEPPI a accueilli avec satisfaction une décision recueillie mi-novembre dans une entrevue avec le maire, étendant la **limitation à 30km/h dans TOUS les Lotissements** de la commune. Les lotissements traversants ? Les lotissements non traversants ? On en apprendra un peu plus en 2021.
- ⇒ CODEPPI apprécie que la commune réactive avec Lacanau et le Porge une étude datant de 2016 et réalisée par le GIP Littoral, qui formulait des recommandations pour **mieux maîtriser le flot des véhicules venant de la métropole vers les plages océanes**. (Etude mentionnée dans nos dossiers généraux sur les MOBILITÉS ou sur les VOIES de CIRCULATION)
- ⇒ Après l'adoption en 2018 du service en ligne de signalements **TELLMYCITY**, la commune a mis en place une plate forme d'accueil du « Click and collect » **MAVILLEMONSHOPPING**. Manque plus qu'une application pour **favoriser le covoiturage intra communal** (suggéré par CODEPPI dès 2019)
- ⇒ L'action continue et efficace du **CCAS** (Action sociale) de la commune qui écoute et assiste ceux d'entre nous qui en ont besoin (santé, aide alimentaire, logement, RSA, mobilité, aides financières).

On attend 😞

- ⇒ Après l'annonce de l'arrêt du plan de rechargement massif proposé en 2019 par la commune dans le cadre de la Stratégie Locale d'Érosion Côtière, nous attendons du **SIBA**, maître d'ouvrage, sa **stratégie proposée et validée par le conseil communautaire du Syndicat**.

On aime moins 😞

- ⇒ La perspective de **perdre des commerces de proximité aux Jacquets**, un commerce de bouche, un tabacs-journaux et un bistrot. Autant d'éléments importants pour le lien social, soumis à la dénonciation des baux privés existants. Les riverains s'interrogent en espérant une alternative.

La parole aux lecteurs

- ⇒ *Bonjour. je suis un adhérent récent à CODEPPI et j'ai reçu à ce titre la dernière lettre d'information. Celle-ci présente beaucoup de qualité : clarté, intérêt des sujets, instructive, élégance de texte, références précises. De plus elle traduit une approche générale qui me convient : modération, recherche de l'action juste et efficace. Bravo à l'équipe. . (L.G. Grand Piquey)*
- ⇒ *Merci pour la dernière lettre d'information et le compte rendu de l'Assemblée Générale de Codeppi, que j'ai lus avec la plus grande attention. Je suis très admiratif de la perspicacité de thèmes mis à jour et de la qualité des rapports. (G.C. Les Jacquets)*
- ⇒ *Je suis et nous sommes contre toute autorisation de rouler avec des vélos électriques sur les dunes, les plages, estran et autre laisse de mer, sable mouillé ou sec coté océan ou coté bassin. (CdS Les Jacquets)*

Billet d'Humeur(s) (exprime une opinion, un point de vue, personnels)

- Humeur badine** pour saluer l'été indien qui a illuminé notre mois d'octobre et permis de nous tremper tardivement.
- Humeur vagabonde** pour prendre du bon côté le confinement et nos ballades minutées sur notre commune
- Humeur gourmande** pour saluer nos professionnels de la restauration qui ont su nous proposer des paniers pour faire oublier la covid
- Humeur citoyenne** pour signaler que les initiatives de notre municipalité pour prendre la mesure des villages sont louables mais laissées à la libre appréciation de chacun d'entre nous
- Humeur militante** pour rappeler que notre association n'est pas soluble dans ce dispositif et attend la mise en œuvre de la promesse des CoCoAs, les comités de concertation et d'Association. Là est notre place.
- Humeur festive** pour vous souhaiter à tous et vos proches (qui le sont peut-être en ce moment plus par le cœur que par la distance) d'heureuses fêtes de fin d'année, et une bonne santé !

(Gilbert BAURIN)

Prospective 2030 pour MIEUX VIVRE et TRAVAILLER sur la COMMUNE

Nous présentons cette synthèse en 3 parties, dans les Lettres d'Information de janvier 2021 (n°14) SE LOGER, avril 2021 (n°15) CIRCULER et juillet 2021 (n°16) COMMUNIQUER, et nous en débattons lors de notre réunion annuelle en août 2021

Préambule : NOS CONVICTIONS

La station balnéaire de Lège Cap Ferret est confrontée à certains déséquilibres comme le **vieillessement de la population, la forte dépendance au tourisme saisonnier et un foncier rare et cher**. Autant de défis pour l'action publique.

En proposant à nos lecteurs notre réflexion pour une prospective qui dépasse les analyses conjoncturelles, nous mettons l'accent sur **la nécessité de tout faire pour que la part du nombre d'habitants « actifs » entre 25 et 65 ans dans la commune gagne 10 points dans la décennie à venir.**

Ce n'est pas un défi, c'est une nécessité.

L'avenir de notre commune repose sur une part plus importante à terme d'une population qui vit ET travaille sur la commune.

Nous ne comptons pas sur l'effet logement social pour réaliser cet objectif, même si cet effort doit être constant mais ne rattrape pas le déficit constaté.

Nous nous attachons à encourager d'autres catégories de population composées d'entrepreneurs ou salariés, ancrés dans une société numérisée et de plus en plus fervent du nomadisme numérique, qui choisiront notre commune pour vivre en famille tout en menant une vie active épanouie.

Les besoins de base de ces personnes sont de trois ordres :

Se loger = Il faut une politique de logements qui ne soient pas à dominante touristique mais de « lieux de vie » avec tous les services liés aux besoins des familles.

Circuler = Il faut que les deux seules voies routières de desserte du territoire (côté Bassin et côté Océan) puissent accueillir tous les moyens de déplacement, connus et à venir, en privilégiant un vrai service de transport collectif cadencé.

Communiquer = La communication doit être nomade, mais Il faut bousculer tous les blocages pour que, demain, notre territoire ait de véritables « services internet très haut débit » et la 5G.

Les COMPOSANTES de la POPULATION

Le Plan Local d'Urbanisme se base sur la « croissance démographique » de la commune . Or celle-ci est dominée par **la mutation de résidents en habitants inactifs au moment de leur retraite ou de nouveaux entrants ayant le même projet de vie.**

Une analyse détaillée montre que la croissance nette de la population:

(1) n'est pas soutenue par le solde net décès-naissances qui reste négatif (-60 en 2018). Ce premier élément, rarement ou jamais mis en avant par la communication communale, illustre la structure de la population de notre commune : de 2007 à 2017 on voit l'évolution constante de la diminution de la part des -29ans et de la croissance de la part des + 60 ans, dans la population.

(2) est soutenue par la création de logements sociaux qui répond partiellement à la demande de jeunes actifs, de jeunes couples d'actifs, travaillant sur la commune

(3) est alimentée par un nombre régulier de résidents qui choisissent de venir habiter à l'année au moment de leur retraite, ou de nouveaux entrants inactifs-retraités ayant acquis ou loué un logement

(4) On ne connaît pas bien la part de nouveaux entrants actifs ayant choisi d'habiter à l'année leur résidence et nouveaux entrants actifs ayant loué ou acquis un logement. Or c'est précisément celle là qu'il convient de faire grandir.

Les enjeux du Vivre et Travailler sur la commune consistent à analyser les facteurs permettant d'agir positivement sur la dernière catégorie évoquée (4)

Les principales étapes de la transformation de notre commune

Des années 50 à 1995 notre territoire a profité d'une politique publique dominée par un développement de la côte atlantique sud-ouest tendant à promouvoir un urbanisme maîtrisé et un tourisme de masse. (MIACA)

De 1995 à nos jours nous sommes entrés dans une phase de priorisation de la préservation de la richesse environnementale avec une mutation cherchant à promouvoir un tourisme moins populaire et plus qualitatif. Aujourd'hui nous aspirons à une nouvelle mutation qui se caractérise par l'absolue nécessité d'abriter et de développer une population d'actifs de 25 à 65 ans, vivant et travaillant à l'année.

Le LOGEMENT, situation actuelle

⇒ Le COÛT de l'IMMOBILIER

Dans notre analyse c'est un critère important et discriminant mais il est totalement dépendant du prix apprécié par le marché pour nos atouts en tant que station balnéaire en vogue. **Ce critère échappe à toute sensibilité directe à la mise en œuvre d'une politique municipale ciblée. Nous le considérons comme NEUTRE dans notre analyse et notre prospective.**

(Rappel novembre 2020 : de 4580 € le m² à 11000 € le m² pour l'achat d'une maison)

⇒ Les CANDIDATS ACTIFS et les LOGEMENTS SOCIAUX

Les programmes de logements sociaux ne rattrapent pas l'écart qui se creuse entre demande et offre. Comme Arcachon qui connaît à plus grande échelle ce phénomène, et a vu sa population permanente baisser de 4500 habitants en 10 ans, notre commune connaît les effets négatifs qui amènent les actifs et notamment les jeunes actifs à chercher à se loger dans des communes où le prix de l'immobilier est plus en rapport avec leur pouvoir d'achat.

Pour autant la création nette de logements sociaux, dont partie en accession à la propriété, constitue une réponse directe, mais insuffisante, à la croissance de la population active vivant et travaillant sur la commune.

⇒ Les CANDIDATS ACTIFS SAISONNIERS et les LOGEMENTS SOCIAUX

S'agissant des saisonniers, notre vigilance associative concerne le risque de voir le seul budget municipal sollicité pour répondre essentiellement, aux attentes des différents groupes de professionnels. Nous préconisons des S.E.M. (Sociétés d'Économie Mixtes) qui conjuguent financement public et privé pour créer des logements spécifiques.

⇒ Le choix des RÉSIDENTS DEVENUS INACTIFS de venir habiter dans la commune et le choix des NOUVEAUX ENTRANTS INACTIFS

La commune est historiquement et traditionnellement un territoire attractif pour les habitants de la métropole bordelaise, pour les habitants de l'ancienne Aquitaine, et dans une moindre mesure pour les habitants originaire des autres régions de France ou d'Europe. Pour les candidats inactifs les principaux critères de choix sont les suivants :

- **la proximité avec la famille** : Il est ainsi important de choisir une **ville qui soit bien desservie et qui bénéficie d'un réseau de transport bien développé.**
- **le climat** : la clémence du climat qui continue de séduire de nombreux retraités.
- **la qualité environnementale** offrant un cadre de vie calme et relaxant, sans oublier les risques naturels
- **la proximité avec les services, santé en premier, services à la personne, commerces, services de confort, services de sécurité**
- **la vie sociale et culturelle** permettant de s'investir dans de nombreuses activités.
- Et bien entendu **le coût et la flexibilité du marché immobilier**

Les SERVICES de PROXIMITÉ

Nous résumons ci-après l'analyse détaillée que nous exposons dans notre dossier VIVRE et TRAVAILLER à l'ANNÉE (CODEPPI © 2020). **Beaucoup d'ATOUTS, quelques FAIBLESSES**

⇒ Les SERVICES de SANTE

Que ce soit le nombre de **Personnels de Santé** (médecins, dentistes, pharmaciens, infirmiers, kinés et ostéopathes ...) ou celui des **Établissements de Santé** (APHAD, Résidences autonomie et services, Centre de rééducation cardio respiratoire, et l'urgence médicale avec les SAMUs de l'Hôpital privé d'Ares et du CHU de Bordeaux) **notre commune apparaît comme bien dotée eu égard aux ratios comparatifs des communes françaises de taille et fréquentation comparables. Ceci constitue un ATOUT**

⇒ Les STRUCTURES SOCIALES (2019-Insee)

Avec 3 établissements d'accueil du jeune public, 2 maisons de Retraite et 1 établissement pour adultes handicapés **la commune répond aux attentes.** De plus un établissement pour jeunes handicapés (E.S.A.T) se situe à Audenge

LOGGER les SAISONNIERS

Les « bailleurs sociaux » sont les partenaires habituels des communes du Bassin d'Arcachon (Domofrance, Aquitanis, Yellom, Noalis...). Les projets sont montés à base de financements publics de différentes provenances. En conjuguant financement public et privé, les sociétés d'économie mixte (SEM Immobilières) apportent une réponse appropriée au déficit en logements sociaux des stations de ski ou balnéaires qui doivent faire face au problème de rentabilité des logements occupés seulement quelques mois par an. A la base des projets, un accord de la Sem avec des partenaires socio-professionnels, demandeurs d'hébergement pour leurs saisonniers. Les actionnaires privés détiennent un droit prioritaire de réservation et s'engagent, en contrepartie, à financer les 12 mois de location annuelle, même en cas d'inoccupation.

Cette solution plus juste pour le partage des efforts financiers, se doit d'être explorée au niveau communal

⇒ Les ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS et la SCOLARISATION ➡➡

Les établissements du primaire et secondaire scolarisent 900 jeunes de moins de 15 ans (1 école maternelle, 3 écoles primaires, 1 collège) et 450 autres sont affectés dans les lycées et établissements du supérieur dans le canton, le Bassin d'Arcahon et la Métropole Bordelaise

⇒ Les SERVICES au PUBLIC ➡

Avec une structure composée de la Mairie et ses annexes (3), les déchetteries (2), les Bureaux de poste (3), les offices de tourisme (2), la Gendarmerie, les casernes de pompiers (2), et les distributeurs de billet (+10) **la commune a su conserver à ce jour une structure constante de services au public**, conditionnés avant tout par le nombre d'habitants plus que par le nombre d'utilisateurs

⇒ Les SERVICES à la PERSONNE ➡➡

Ces services ont vu leur nombre et leur diversité se développer dans la dernière décennie, certains pris en charge par l'action sociale communale, mais aussi par le milieu associatif. L'offre et la demande sont en rapport avec la structure socioéconomique de la population : **l'offre est satisfaisante pour les catégories aisées, correcte voire insuffisante pour les catégories moyennes ou moins aisées, malgré l'engagement de la commune ou des associations.**

⇒ Les COMMERCES de PROXIMITÉ ➡➡

Selon une étude Harris Interactive, certains d'entre eux font figure de favoris. Ainsi, on retrouve dans le top 3 : **le boulanger/pâtissier avec 54%** de références, loin derrière, **le pharmacien (26%), puis le coiffeur (19%)**. Sont cités également **le restaurateur (16%), le boucher (15%) et le libraire (15%)**.

Quels en sont les avantages ? La proximité, la convivialité, la personnalisation, le lien social, la qualité, la réactivité du service, le e-commerce (relais dépôt), et enfin l'impact environnemental : moins de déplacement et consommer local

Quels en sont les inconvénients ? Le choix, l'accessibilité, les prix, l'amplitude horaire

Nous observons et comparons des comportements entre différents territoires. Durant le confinement nécessaire à la lutte contre la pandémie nous avons pu constater le **manque de fluidité existant dans l'adaptation entre l'offre et la demande sur notre territoire.**

Les initiatives de nos acteurs du commerce peinent à franchir le cap de **l'offre de services en ligne**, phénomène observable chez les commerçants indépendants dans la métropole bordelaise, par exemple.

De même la mise en œuvre de **services corporatifs pour assurer la livraison à domicile** a du mal à émerger. La commune vient en novembre 2020 d'y pallier en proposant une plateforme collaborative « **mavillemonshopping** » (la Poste) et une assistance gratuite aux commerçants.

Ce « training » forcé par la situation exceptionnelle que nous vivons nous interroge. **On a pour habitude de faire confiance aux lois du marché pour s'adapter aux situations. On a coutume de constater une plus grande efficacité dans les initiatives professionnelles que dans les politiques publiques.**

Nous n'avons pas de réponse toute faite sur le sujet mais nous affirmons que ces questions relatives au dynamisme du milieu du commerce de proximité interviennent dans notre réflexion.

- **Notre commerce est-il caractérisé par une saisonnalité excessive ?**
- **Quels sont les freins locaux au delà de cette explication ?**

La volonté exprimée par la municipalité de renforcer les centres de proximités répartis sur le territoire devrait permettre de **voir émerger un plan de soutien pour le développement d'un commerce plus dynamique, mieux réparti entre les centres de proximité, avec une offre adaptée aux attentes de la société. C'est ce que nous attendons.**

ATTRACTIVITÉ : un DILEMME pour LEGE CAP FERRET

Avant la covid, pour l'INSEE l'attractivité économique résidentielle d'une commune consiste à attirer des revenus par la présence, temporaire ou permanente, de certaines catégories de population comme les touristes et les retraités. Ces revenus extérieurs constituent un moteur complémentaire du développement économique local lorsqu'ils sont dépensés sur le territoire et qu'ils se transforment en emplois.

Depuis la covid on intègre dans l'attractivité la capacité d'une commune à attirer des actifs migrants numériques venant vivre et travailler. Les premières analyses révèlent le poids de la politique du logement, du cadre de vie, ou encore de l'action sociale. Mais aussi des moyens de circuler et de communiquer. Les spécialistes insistent sur l'efficacité des actions intercommunales pour lever ces défis car il s'agit de mettre en œuvre plusieurs segments d'une politique de territoire.

D'autant que les communes avoisinantes de lège Cap Ferret logent bon nombre de salariés et entrepreneurs qui tirent leur revenus d'une activité sur la commune, mais ne peuvent s'y loger compte tenu du prix d'accès au logement.

La solution passera par un projet politique à l'échelle des intercommunalités concernées.

(notes de lecture dont CM.S Francis Lefèvre)

Le choix des nouveaux entrants actifs

Cette population ciblée optera entre une **mono localisation de la famille**, amenant l'un ou les deux époux à « navetter » plusieurs fois la semaine entre une métropole et le domicile ou une **multi localisation** dans laquelle la famille et l'un des époux va habiter la presqu'île et ou l'autre époux va résider la semaine (ou partie) sur une métropole de travail.

On fera remarquer que **le Nord Bassin profite moyennement de la gare TGV d'Arcachon** compte tenu de la qualité du transfert par navette maritime entre Arcachon et Bélisaire-Lege Cap Ferret (facteurs climatiques)

Mais aussi que **les familiers (résidents secondaires) du navettage** entre la métropole bordelaise et la commune sont à même de qualifier correctement leur choix. Pour les autres **les difficultés inhérentes à la circulation intra communale** pourront affecter leur choix.

On pourra également retrouver des modèles de vie différents, comme par exemple celui où **un des époux, non actif**, assure la gestion et la présence familiale de proximité, ou celui où **un des époux actif** opte pour une **activité en télétravail** (salarié ou travailleur indépendant)

In fine les éléments constitutifs d'un choix de vie sur la commune seront :

- **les services éducatifs de proximité,**
- **la qualité de vie en général**
- **et l'accès aux moyens de communication numériques,**

On peut résumer si après les principales attentes de cette population de nouveaux actifs qu'il faut attirer pour Vivre et travailler sur notre commune.

Critères de décision	ATOUTS	FAIBLESSES
RESEAUX de COMMUNICATION et SERVICES en LIGNE	4G, ADSL moyen de 20 Mb/s avec distribution variable selon villages de 1Mb/s à 40 Mb/s. Fibre en déploiement 2021-2024.	Politique municipale associée à leur développement et culture numérique à développer. Pas d'assurance 5G
DESIR de MAISONS TYPIQUES du TERRITOIRE	Diversité architecturale et harmonie urbanistique	Différenciation par la capacité financière / Ecart continuuel entre capacité financière demande et offre en constante augmentation de prix
MODELES de VIE		
DESIR de VIVRE en SOCIABILITE	Villages, pôles de proximité, clubs sportifs et de loisirs, propositions culturelles	Mieux exploiter la richesse culturelle de la métropole bordelaise. Favoriser les échanges Nord -Sud
DESIR DE VIE "ENTRE SOI"	Gentrification active des villages facilitant l'entre soi	Aides à domicile: demande > offre
EDUCATION et SERVICES	Jeunes de 3 à 15 ans Centres culturels Pratiques sportives	Jeunes > 15 ans, éloignement géographique pour lycées et supérieur Lieux de vie dédiés
PETITE ENFANCE et ENFANCE	Crèches publiques, privées, Assistantes maternelles à domicile	Compléter les capacités d'accueil actuelles par un encouragement pour des initiatives privées d'éveil culturel

Pour le premier objectif qui est d'offrir de « lieux de vie » avec tous les services liés aux besoins des familles, nous recensons beaucoup d'ATOUTS mais aussi des FAIBLESSES.

La conquête d'une population active nouvelle est à même d'enrayer le modèle actuel qui favorise le vieillissement d'une population sédentaire et inactive.

Un tel enjeu relève d'une VOLONTÉ POLITIQUE qui peut nécessiter une mutualisation au niveau intercommunal.

Un tel enjeu montre l'importance de la COMMUNICATION sur l'IMAGE de la commune mais aussi sur l'ORGANISATION et le FONCTIONNEMENT des services.

Du site de la commune, à la réalisation de plaquettes d'information sur les ATOUTS de la commune pour les candidats au VIVRE et TRAVAILLER à l'ANNÉE mais aussi la désignation d'une ou d'un chargé(e) de mission en charge de l'interface humaine entre candidats et la municipalité, il y a quelques étapes simples qui permettent d'être très vite en phase avec l'objectif .

FIN de la PREMIÈRE PARTIE de Notre DOSSIER

Suite dans la LETTRE d'INFORMATION n° 15—avril 2021

LA BOITE A IDÉES

La ville du quart d'heure

Le concept de la "ville du quart d'heure" théorisé par l'urbaniste Carlos Moreno : La ville se conçoit alors comme une agglomération de petits villages, au sein desquels chacun peut accéder à six fonctions urbaines (habiter, travailler, s'approvisionner, se soigner, apprendre, se divertir) en seulement 15 minutes de marche ou de vélo. (notes de lecture)

La faune et la flore

L'architecte Alexandre Chemetoff plaide pour une ville "accueillante pour la faune et la flore" mais aussi "agréable aux humains qui la peuplent et se retrouvent actuellement confrontés à des logements trop petits, des rues étouffantes, un horizon bouché". (notes de lecture)

Travailler à distance

« Cette crise a été un déclencheur d'une prise de conscience pour les entreprises des avantages du travail à distance, d'une économie de cout sur les bureaux et sur les frais généraux, d'une culture de l'autonomie des travailleurs et de l'organisation flexible de leur temps de travail ainsi que l'équilibre à engager entre leur vie privée et vie professionnelle, de l'anticipation et la gestion de l'absentéisme et de l'engagement au travail. »

(source :Question(s) de management 2020/3 (n° 29))

VÉLO : le regard éclairé d'une pratiquante à l'année

Le nombre de cyclistes en période de vacances a considérablement augmenté. Actuellement les mobilités douces sont à l'honneur, prônées par le gouvernement et déclinées au niveau communal.

Outre le besoin de transports en commun, le vélo est devenu incontournable et de plus en plus utilisé notamment en période de vacances sur notre presqu'île. Nous avons la chance de posséder un réseau de pistes et de bandes cyclables important. Mais encore faudrait-il qu'il soit partout vraiment opérationnel. Entretien, sécurité et signalisation laissent parfois à désirer.

ENTRETIEN ET SÉCURITÉ

Ce sont deux éléments qui s'interpénètrent : un mauvais entretien est souvent est préjudiciable à la sécurité (risques de chute, écarts, etc.)

La majorité de ces pistes passent dans ou en bordure de la pinède. Les racines des arbres passent sous les pistes et soulèvent l'asphalte formant des bosses. Celles-ci sont désagréables mais peuvent aussi occasionner des chutes.

A d'autres endroits l'herbe gagne sur l'asphalte de la piste réduisant d'autant la largeur de celle-ci. Il arrive même parfois que l'on distingue à peine l'emplacement de la voie cyclable le long des routes, notamment sur la D 106, la route du Truc Vert, dans le bourg de Lége.

Le long de ces mêmes routes les gros pointillés blancs et les vélos peints au sol ne sont plus toujours très visibles.

L'élagage des végétaux en bordure de piste n'est pas toujours suffisant. Il faudrait inciter les propriétaires des villas d'élaguer leurs plantations, car il n'est pas très agréable de se prendre des branches (et quelques fois des ronces) dans la figure. Il peut s'ensuivre un brusque écart source d'accident ou même une chute.

Un budget annuel d'entretien des pistes serait judicieux aussi bien au niveau de la commune que du Département et de l'ONF.

SIGNALISATION

Elle est parfois insuffisante : une remise à plat avec des cyclistes volontaires pourrait s'avérer utile. Il en est de même avec les plans distribués par l'Office du Tourisme : ils ne sont pas assez explicites en ce qui concerne les circuits hors-pistes passant par les villages. Les usagers ne font pas le rapprochement avec les vélos blancs peints au sol et les flèches vertes plantés aux carrefours indiquant les directions, avec les indications portées sur les cartes.

En ce qui concerne les itinéraires donnés par Google Map ils passent sur le CD 106. Il faudrait contacter Google pour leur faire rectifier leur message

Pour ce qui concerne la création de pistes en site propre, cela a déjà été évoqué par CODEPPI à plusieurs reprises dans d'autres documents, notamment sur les mobilités douces : piste du Truc Vert, Grand-Piquey, par exemple.

Les supports pour parquer les vélos posent aussi un certain nombre de problèmes : leur état laisse parfois à désirer : barres cassées ne permettant pas de faire tenir un vélo. La présence de végétation autour peut rendre les cases inaccessibles. A certains endroits ils sont régulièrement occupés par des motos ou vespas. Ailleurs, comme au Truc Vert, suivant par quel côté de la piste on arrive on ne voit pas du tout le parc à vélos, très bien aménagé d'ailleurs, et de ce fait on retrouve tous les vélos attachés autour des pins. A l'opposé le parc à vélos est quasiment vide car aucun panneau n'indique sa présence.

COMPORTEMENT

On rencontre régulièrement des comportements dangereux :

- l'utilisation du téléphone portable, tenue d'une main pour communiquer avec un tiers

- l'utilisation des oreillettes pour écouter de la musique

Dans les deux cas il y a une perte d'attention pouvant provoquer des accidents

Un point positif le casque : bien que n'étant pas obligatoire pour les adultes de plus en plus de personnes le mettent.

PROBLÈMES LIÉS AU PARTAGE DES USAGES

Les pistes ont été construites à l'origine uniquement pour les vélos. Mais aujourd'hui ont voit circuler les piétons et toutes sortes d'engins à deux roues, motorisés ou non, roulant à des vitesses supérieures à celles d'un simple vélo.

La largeur des pistes n'a pas non plus été prévue pour les sulkiés attelés au vélo pour porter les enfants en bas âge (voire les chiens !) ce qui pose parfois problèmes et peut être source d'accident.

INFORMATION

Les loueurs de vélos, les campings, les hôtels, les restaurants, les dégustations d'huîtres, etc. pourraient servir de relais auprès de leurs clients pour leur transmettre des informations utiles sur les risques qu'ils encourrent en n'empruntant pas les itinéraires recommandés. Les mairies annexes, la poste, les panneaux de la municipalité pourraient aussi être utilisés pour transmettre les informations.

Il est temps de se mobiliser pour faire avancer les choses avant d'arriver à complète saturation. Cet été, en temps de covid, j'ai pu constater que la situation du cycliste à certains endroits, a été loin d'être tranquille. (F. PINGUET, secrétaire)

Penser globalement, Agir localement Les chroniques de Jacques ELLUL. (3/5)

Jacques Ellul, a été de ceux qui ont permis à des associations comme la nôtre d'exister et de Défendre et Protéger l'Environnement depuis bientôt 40 ans.



A propos du milieu dans lequel nous vivons

« En conséquence, le milieu dans lequel vit l'homme n'est plus son milieu. Travailler et vivre suppose un espace libre, un *no man's land* séparant les êtres. Il n'en est plus question. Le système technique s'est élaboré comme intermédiaire entre la nature et l'homme, mais cet intermédiaire s'est tellement développé que l'homme a perdu tout contact avec le cadre naturel. Enfermé dans son œuvre artificielle, l'homme n'a plus aucune porte de sortie ; il ne peut la percer pour retrouver son ancien milieu, auquel il était adapté depuis tant de milliers de siècles »

(Economica, 1990)

ADHÉREZ à CODEPPI ou SOUTENEZ NOUS

Nous ne sollicitons aucune subvention. Nos seules ressources sont les cotisations.
COTISATION 2021

Couple ou individuel : 10 €
Bienfaiteur : 20 € ou plus
par chèque à envoyer à notre
adresse : BP 20 CLAOUEY
33950 LEGE CAP FERRET

GARDONS le CONTACT

Communiquez nous vos coordonnées et mail à :

codeppilcf@orange.fr